

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

États Financiers

30 septembre 2009 et 2008

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)



Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lechaud
Bourdon, Port-au-Prince
Haïti

Téléphone : (509) 2813-0334 / 0335
e-mail : administration@merove-pierre.com
mmerove@mpahaiti.com

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les états financiers de la Banque de la République d'Haïti comprenant le bilan au 30 septembre 2009 et les états des résultats, des résultats étendus, de l'évolution du capital et des comptes de réserves, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les principales conventions comptables et autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément à la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.





Restrictions

Les opérations de Télécommunications d'Haïti S.A.M. (Téléco), filiale de la BRH, ne sont pas consolidées dans les états financiers ci-joints, parce que les informations financières de cette filiale ne sont pas fiables. Le placement à la Téléco est reflété à la valeur de consolidation et la quote-part de la BRH dans l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base des états financiers internes non vérifiés de la Téléco, net d'une provision estimée par la Direction (**note 15**). Si les comptes de la Téléco avaient été consolidés, plusieurs postes des états financiers ci-joints ainsi que l'information fournie par voie de notes auraient été différents. Nous n'avons pas pu déterminer l'impact de la non consolidation sur les postes des états financiers.

La Banque de la République d'Haïti participe à un fonds de régime de retraite pour ses employés, tel qu'expliqué à la **note 26**. De plus, la Banque constitue des provisions supplémentaires à titre de primes de séparation pour les employés qui partent à la retraite. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fond. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif. De plus, les charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et non sur la base des obligations actuarielles.

Opinion

À notre avis, à l'exception du fait que les comptes de la Téléco ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints, comme mentionné ci-dessus, et à l'exception de l'effet de redressements que nous aurions pu juger nécessaires, si nous avions obtenu une évaluation actuarielle dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH au 30 septembre 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes décrites à la **note 2 (a)**, conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale.

Nous avons effectué notre vérification dans le but d'exprimer une opinion sur les états financiers de base de la BRH pris dans leur ensemble. L'information supplémentaire aux **annexes 1 à 4** est présentée à des fins d'analyse additionnelle et ne représente pas une exigence des états financiers de base. L'objectif de cette information est de présenter des états financiers proformas conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, comme si la BRH avait appliqué ces normes au cours des exercices 2009 et 2008. L'information présentée aux **annexes 1 à 4** ne constitue pas des états financiers complets en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière.



Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti
Page 3

Événements postérieurs à la date du bilan

Sans modifier la portée de l'opinion exprimée ci-dessus, nous informons les lecteurs que le 12 janvier 2010, un séisme d'une forte intensité a frappé Haïti. Les conséquences financières de ce séisme sur la situation et les résultats de la Banque ne sont pas comptabilisées parce que le séisme est survenu après la fin de l'exercice terminé le 30 septembre 2009. Tel que décrit à la **note 30** aux états financiers, une évaluation des dommages et pertes causés par ce séisme est en cours et l'impact financier sera reflété dans les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

Tel que décrit à la **note 15**, le 29 avril 2010, une société étrangère a conclu un accord de partenariat avec la BRH pour moderniser les structures de la Téléco, dont la BRH est l'actionnaire majoritaire. L'impact de cette transaction sera reflété dans les états financiers de la BRH pour l'exercice 2010.

Meunier-Guerne - Cabinet D'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 22 juillet 2010

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Bilans

30 septembre 2009 et 2008

(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2009	2008
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	5	G 7,756,922	10,869,250
PLACEMENTS			
Placements étrangers	6	27,928,990	17,115,515
Disponibilités en DTS	7	4,579,305	293,496
Effets escomptés	8	-	180,000
Avoirs en or	9	<u>55,041</u>	<u>45,956</u>
		32,563,336	17,634,967
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES			
FINANCIERS INTERNATIONAUX	10	7,604,695	7,089,123
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	11	39,048,367	34,481,356
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	12	2,601,856	2,445,160
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	13	<u>298,886</u>	<u>278,000</u>
		41,949,109	37,204,516
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	14	2,918,892	2,688,896
Moins amortissement cumulé		<u>(836,381)</u>	<u>(685,913)</u>
		2,082,511	2,002,983
AUTRES			
Placement à la Téléco	15	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	16	<u>838,729</u>	<u>868,673</u>
		2,762,109	2,792,053
		G 94,718,682	77,592,892

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2009	2008
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	17 G	15,370,516	14,687,653
ENGAGEMENTS EN DEVISES	18	11,914,654	9,108,070
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	19	19,738,209	11,997,508
DÉPÔT DU GOUVERNEMENT CENTRAL	20	16,572,167	14,331,627
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	21	25,250,223	23,101,356
Engagements envers les autres institutions	22	1,618,215	620,647
Autres éléments du passif	23	<u>1,151,248</u>	<u>1,608,282</u>
		28,019,686	25,330,285
		91,615,232	75,455,143
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve de réévaluation de change		4,512,763	3,853,697
Réserves spéciales		(1,793,708)	(2,132,058)
Réserve de réévaluations -terrains et immeubles	14	769,487	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
Moins-values non réalisées sur placements disponibles à la vente	6	<u>(509,545)</u>	<u>(477,830)</u>
		3,103,450	2,137,749
	G	94,718,682	77,592,892

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2009	2008
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	1,071,662	841,660
Produits des opérations avec l'étranger:			
Intérêts		1,207,518	1,066,035
Gains sur ventes des valeurs mobilières		15,240	17,957
Produits des opérations de crédit		152,061	148,392
Autres produits	24	<u>278,720</u>	<u>124,645</u>
		2,725,201	2,198,689
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		605,438	593,831
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		257,853	140,544
Provision pour pertes de valeur sur prêts au personnel	12, 13	<u>35,172</u>	<u>95,244</u>
		898,463	829,619
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1,826,738	1,369,070
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales	25	1,030,481	874,204
Dépenses administratives		248,143	223,094
Dotations aux amortissements	14	150,468	131,235
Dépenses relatives à la gestion des actifs		42,917	32,921
Dons		11,162	8,741
Autres dépenses		<u>5,217</u>	<u>4,098</u>
		1,488,388	1,274,293
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	338,350	94,777

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Note	2009	2008
Revenu net de l'exercice		G 338,350	94,777
Autres éléments des résultats étendus:			
Réserve de réévaluation de change		659,066	970,034
Moins-values non réalisées sur placements	6	<u>(31,715)</u>	<u>(499,884)</u>
Total		627,351	470,150
Résultat étendus de l'exercice		G 965,701	564,927

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'Évolution du Capital et des Comptes de Réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital	Réserve de réévaluation de change	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation- terrains et immeubles	Réserve légale	Moins-values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2007	G	50,000	2,883,663	(2,303,311)	769,487	74,453	22,054	1,496,346
Résultats étendus de l'exercice:								
Revenu net de l'exercice		-	-	94,777	-	-	-	94,777
Autres éléments de résultats étendus :								
Réserve de réévaluation de change		-	970,034	-	-	-	-	970,034
Moins-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	-	(499,884)	(499,884)
Total		-	970,034	94,777	-	-	(499,884)	564,927
Variation des comptes de réserves:								
Effet de change du DTS	7	-	-	76,476	-	-	-	76,476
		-	970,034	171,253	-	-	(499,884)	641,403
Solde au 30 septembre 2008		50,000	3,853,697	(2,132,058)	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749
Résultats étendus de l'exercice:								
Revenu net de l'exercice		-	-	338,350	-	-	-	338,350
Autres éléments de résultats étendus :								
Réserve de réévaluation de change		-	659,066	-	-	-	-	659,066
Moins-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	-	(31,715)	(31,715)
Total		-	659,066	338,350	-	-	(31,715)	965,701
Solde au 30 septembre 2009	G	50,000	4,512,763	(1,793,708)	769,487	74,453	(509,545)	3,103,450

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2009	2008
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	338,350	94,777
Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	14	150,468	131,235
Provision pour pertes de valeur sur prêts	12, 13	35,172	95,244
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		143,494	410,979
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Augmentation des prêts et avances, net		(4,779,765)	(5,612,990)
Billets et monnaie en circulation		682,863	1,663,563
Engagements en devises		2,806,584	2,326,104
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		7,740,701	2,889,334
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		2,148,867	2,234,540
Dépôts du Gouvernement Central		2,240,540	4,037,810
Engagements envers les autres institutions		997,568	(115,522)
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		<u>(4,721,984)</u>	<u>1,102,452</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation		7,782,858	9,257,526
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Augmentation des placements étrangers		(10,845,190)	(2,995,438)
Diminution (augmentation) des placements locaux		180,000	(180,000)
Acquisitions d'immobilisations	14	<u>(229,996)</u>	<u>(164,998)</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(10,895,186)	(3,340,436)
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(3,112,328)	5,917,090
Liquidités au début de l'exercice		<u>10,869,250</u>	<u>4,952,160</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	G	7,756,922	10,869,250

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI**Notes aux États Financiers****30 septembre 2009 et 2008****(1) ORGANISATION**

La Banque de la République d'Haïti (BRH) est une institution dont le capital appartient à l'État Haïtien et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979. Le siège social de la BRH est situé à la Rue du Quai.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui de la Banque Populaire Haïtienne, appartenant à l'État, et du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de la BRH ont été préparés conformément aux dispositions de la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Certains articles de la loi du 17 août diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière (IFRS), notamment les principales normes suivantes:

- La documentation et l'évaluation de pertes de valeur sur les créances arriérées de l'État Haïtien: la BRH ne provisionne pas ces dettes souveraines, sans échéances, à moins de désaccords spécifiques.
- La comptabilisation, à la réserve de réévaluation à l'actif net plutôt qu'aux résultats de l'exercice, des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH en devises et en or.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers (suite)

- La non-consolidation de la Téléco.
- La non-comptabilisation d'engagements de garantie à la BNC et à recevoir du Ministère des Finances.
- Des divulgations relatives à la valeur au coût des immobilisations présentées au coût réévalué.
- Le traitement et les divulgations requises du fonds de retraite et autres bénéfices post-emploi.

(b) Base d'évaluation

À l'exception des placements étrangers reflétés à leur juste valeur et des immeubles reflétés au coût réévalué, les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en Gourde haïtienne qui est la monnaie nationale d'Haïti.

(d) Estimations et jugements

Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. En particulier, l'information au sujet des principales estimations dans l'application des normes comptables ayant un effet sur l'évaluation des montants reconnus aux états financiers est incluse dans les notes suivantes:

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugements (suite)

**Note 12 Évaluation de la provision pour pertes de valeurs sur prêts et avances
au personnel et aux autres institutions**

La Direction établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. La provision pour pertes sur prêts ainsi déterminée est comptabilisée comme charge de l'exercice et représente la différence entre la provision pour pertes sur prêts au bilan du début et de la fin de l'exercice, nette des radiations et des récupérations.

Aucune provision n'a été établie pour les créances arriérées de l'État ou des entités gouvernementales et de services publics car de l'avis de la Direction, ces créances sont récupérables.

Note 14 Immobilisations

L'amortissement des immobilisations et la réévaluation des immeubles sont calculés sur la base de l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations.

Note 26 Fonds de retraite et primes de séparation

La dépense annuelle pour le fond de retraite et primes de séparation est établie en fonction d'un taux de contribution fixé par la Direction.

Tout changement dans ces estimations aura un impact sur l'évaluation de ces montants d'actifs et des dépenses.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière constante à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

En 2009, certaines reclassifications ont été effectuées qui ont affecté les postes suivants du bilan et de l'état des résultats: Crédit de l'État Haïtien, Prêts et Avances au Personnel et aux Autres Institutions, Autres Éléments d'Actif, engagement envers le Gouvernement Haïtien, dépenses administration intérêts débiteurs et frais financiers provisions pour pertes de valeur. Les chiffres comparatifs de 2008 ont été modifiés pour se conformer à la présentation actuelle. L'information sur les classifications différentes d'éléments d'actif et du passif est reflété dans les notes y relatives aux états financiers.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DTS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrits aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (**note 11**).

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2009 et 2008 étaient de 41.7737 et 39.9535 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change du DTS étaient de 0.01510964 et 0.016072935 DTS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2009 et 2008, tel que publié par le FMI.

(b) Instruments financiers

i) Classifications des instruments financiers

La Direction détermine la classification des instruments financiers à leur date d'acquisition en tenant compte des objectifs d'investissement. Les instruments financiers sont classifiés à prêts et avances, placements gardés à maturité et placements disponibles à la vente.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

Les prêts et avances aux employés sont des instruments financiers non dérivés, à paiement fixe et non cotés sur un marché financier. Ces prêts et avances sont enregistrés aux états financiers à leur date d'acquisition.

Les placements étrangers gardés à échéance sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminable, et à maturité fixe que la Banque a l'intention et la capacité de garder à maturité. D'autres instruments financiers non dérivés détenus par la Banque sont classifiés disponibles à la vente.

ii) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués initialement au coût incluant les coûts de transaction.

Suite à leur acquisition, les placements disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non dérivés ainsi que les prêts et avances sont évalués au coût.

Sur la base des critères d'évaluation ci-dessus, les instruments financiers détenus par la BRH sont évalués comme suit:

1) Liquidités

Les liquidités comprennent les avoir en devises et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût.

2) Placements étrangers

Les placements étrangers en devises sont composés principalement de titres du Trésor et d'organismes fédéraux des États-Unis, d'obligations municipales, d'obligations de sociétés, de comptes en marché monétaire et de valeurs mobilières qui sont reflétés à leur juste valeur.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers (suite)

Les plus et moins-values non réalisées sur les placements disponibles à la vente sont comptabilisées à l'état des résultats étendus et dans un compte séparé au niveau du capital et des réserves jusqu'à leur réalisation. Les profits et pertes non réalisées sur les valeurs mobilières sont enregistrées aux résultats de l'exercice. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits et pertes cumulés préalablement aux réserves sont virés aux résultats nets de l'exercice.

3) Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**). Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts. L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

4) Prêts et avances

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques.

Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés sur une base de d'exercice.

Les prêts et avances aux employés sont évalués au coût, net d'une provision pour pertes de valeur.

5) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

6) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

7) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif incluant les provisions sont évalués au coût.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers (suite)

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Banque perd le contrôle sur les droits contractuels qui y sont inhérents. Ceci survient lorsque les droits sont réalisés, expirés ou abandonnés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation y relative est soldée. Les placements disponibles à la vente sont décomptabilisés à la date où la Banque s'engage à vendre l'instrument. Les prêts et avances à recevoir sont décomptabilisés lorsqu'ils sont transférés à un tiers.

Évaluation de juste valeur

La juste valeur des instruments financiers classifiés disponibles à la vente est basée sur les prix cotés sur le marché boursier à la date du bilan, sans déduction des coûts de transaction.

(c) Participations, contributions et engagements dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (**note 19**). Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au crédit à l'État Haïtien.

(d) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH étant donné que les états financiers de la Téléco ne sont pas fiables.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO) (suite)

Ce placement est maintenu à la valeur de consolidation qui consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes déclarés ou versés, net d'une provision substantielle estimée par la Direction (**note 15**). Tel que reflété à la **note 15**, en avril 2010, la Téléco a souscrit 40% au capital de la société National Telecom S.A. (NATCOM) par le transfert de la majeure partie de ces actifs immobilisés. Une société étrangère a souscrit 60% au capital de la NATCOM.

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des immeubles qui, à la fin de l'exercice terminé le 30 septembre 2006, ont été réévalués à leur juste valeur. La juste valeur des immeubles a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des experts indépendants en immobilier. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées à cette juste valeur. L'effet de réévaluation a été comptabilisé au poste de réserve de réévaluation (les moins-values constatées ont été enregistrées à l'état des résultats).

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Matériel et mobilier du bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Équipements	20%
Matériel roulant	25%
Aménagements	20%
Installations	20%
Logiciels informatiques	100%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des immobilisations sont revues périodiquement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation des billets. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs. À partir de l'exercice 2008, les frais d'impressions de pièces de monnaie sont inscrits aux autres actifs et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile de 20 ans. Ces frais étaient jusqu'au 30 septembre 2008 amortis au moment de leur mise en circulation. La Direction estime que la nouvelle méthode d'amortissement reflète mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs liés à cet actif. Ce changement d'estimation a résulté en une augmentation du revenu net de G 12.9 millions et G 11.5 millions pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008, respectivement. L'effet sur les exercices futurs ne peut être déterminé.

(g) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques reflété à leur valeur nominale.

(h) Réserve de réévaluation de change

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan au niveau du Capital et Réserves.

(i) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles

La plus-value résultant de la réévaluation des immeubles est reflétée au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront décomptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(k) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration. En 2009 et 2008, le Conseil d'Administration a convenu avec le MEF de ne pas effectuer de distribution à l'État en vue d'éponger les pertes antérieures et de constituer les réserves nécessaires à la récapitalisation de la BRH, tel que prévu dans le cadre d'accords avec les partenaires internationaux.

(l) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux organismes internationaux (**notes 10 et 19**).

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien (**note 27**).

(m) Fonds de retraite

La Banque de la République d'Haïti participe conjointement avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de retraite contributif à prestations déterminées de type de salaires de fin de carrière dont bénéficient ses salariés. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fonds de régime de retraite.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(n) Juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des placements étrangers et locaux est à peu près équivalente à la valeur marchande telle que divulguée à la **note 6**. Ces valeurs ont été déterminées comme décrites à la **note 3(b)**.

(4) GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers détenus par la Banque à la date du bilan sont: les liquidités, les placements, les prêts et avances, certains éléments d'autres actifs, les dépôts et autres obligations à vue, l'allocation en DTS, et des éléments d'autres passifs.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidités sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation à ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers:

- Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances des créances étrangères du gouvernement.
- Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Le profil de maturité des passifs financiers de la Banque, par tranche d'échéance, était comme suit aux 30 septembre 2009 et 2008:

30 septembre 2009

En milliers de gourdes		Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Total
Billet et monnaie en circulation (note 17)	G	15,370,516	-	-	15,370,516
Contribution et engagements envers les Organismes financiers internationaux (note 19)		19,738,209	-	-	19,738,209
Engagements en devises (notes 18)		11,914,654	-	-	11,914,654
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 21)		15,557,223	9,693,000	-	25,250,223
Engagements envers le Gouvernement Haïtien (note 20)		16,572,167	-	-	16,572,167
Engagements envers les autres institutions (note 22)		1,618,215	-	-	1,618,215
Autres éléments de passif		607,584	543,664	-	1,151,248
	G	81,378,568	10,236,664	-	91,615,232

30 septembre 2008

En milliers de gourdes		Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Total
Billet et monnaie en circulation (note 17)	G	14,687,653	-	-	14,687,653
Contribution et engagements envers les Organismes financiers internationaux (note 19)		11,997,508	-	-	11,997,508
Engagements en devises (notes 18)	G	9,108,070	-	-	9,108,070
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 21)		13,500,356	9,353,000	248,000	23,101,356
Engagements envers le Gouvernement Haïtien (note 20)		14,331,627	-	-	14,331,627
Engagements envers les autres institutions (note 21)		620,647	-	-	620,647
Autres éléments de passif		496,105	1,112,177	-	1,608,282
	G	64,741,966	10,465,177	248,000	75,455,143

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

En milliers de gourdes		2009	2008
Liquidités :			
Dépôts à des banques étrangères	G	6,393,421	10,560,487
Effets de compensation		<u>689,870</u>	<u>231,355</u>
		<u>7,083,291</u>	<u>10,791,842</u>
Placements:			
Effets escomptés		-	180,000
Placements à l'étranger		<u>32,563,336</u>	<u>17,454,967</u>
		<u>32,563,336</u>	<u>17,634,967</u>
Crédit:			
Prêts, net (notes 11, 12 et 13)		<u>41,949,109</u>	<u>37,204,516</u>
Autres éléments d'actif:			
Avances aux fournisseurs		38,094	239,048
Effets collectés à recevoir – BNC (note 16)		114,203	75,673
Autres comptes à recevoir		3,249	1,905
Intérêts à recevoir - BNC		22,279	17,254
Autres actifs		<u>-</u>	<u>524</u>
		<u>177,825</u>	<u>334,404</u>
	G	81,773,561	65,965,729

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère financièrement solides. La viabilité de ces institutions est revue périodiquement.

ii) Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles.
- Fixer des critères de maturité maximale.
- Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de sécurité ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

iii) Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

iv) Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

v) Répartition des risques financiers

La répartition par secteur géographique sur la base de localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque est comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Liquidités:		
Haiti	G 1,363,501	308,763
États-Unis	4,856,928	9,103,948
France	1,411,774	1,340,849
Panama	<u>124,719</u>	<u>115,690</u>
	<u>7,756,922</u>	<u>10,869,250</u>
Placements:		
Haiti	-	180,000
États-Unis	32,495,197	17,388,880
Panama	<u>68,139</u>	<u>66,087</u>
	<u>32,563,336</u>	<u>17,634,967</u>
Crédit:		
Haïti	<u>41,949,109</u>	<u>37,204,516</u>
Autres actifs:		
Haïti	177,825	334,404
Total des actifs financiers	G 82,447,192	66,043,137

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecterait les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement.

Le profil d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Taux d'intérêts fixes:		
Actifs financiers:		
Crédits à l'État Haïtien	G 39,048,367	34,481,356
Prêts et avances	<u>2,369,798</u>	<u>2,200,821</u>
	41,418,165	36,682,177
Passifs financiers:		
Emprunt BID 990/SF-HA	<u>-</u>	<u>24,361</u>
Actif net	41,418,165	36,657,816
Taux d'intérêts variables:		
Actifs financiers:		
Dépôts à l'étranger	6,393,421	10,560,487
Placements étrangers	<u>27,928,990</u>	<u>17,115,515</u>
	<u>34,322,411</u>	<u>27,676,002</u>
Passifs financiers		
Bons BRH	<u>9,693,000</u>	<u>9,601,000</u>
Actif net	G 24,629,411	18,075,002

N'ayant pas de passifs financiers d'importance à taux fixes, la BRH n'a aucun risque de taux d'intérêts.

(ii) Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(ii) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actifs et passifs financiers de la Banque aux 30 septembre :

30 septembre 2009

En milliers de gourdes	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	6,345,148	1,411,774	7,756,922
Placements	-	27,984,031	4,579,305	32,563,336
Prêts et avances	41,949,109	-	-	41,949,109
Autres actifs	<u>139,731</u>	<u>38,094</u>	<u>-</u>	<u>177,825</u>
Total des actifs financiers	42,088,840	34,367,273	5,991,079	82,447,192
Engagement en devises (note 18)	-	11,865,059	49,595	11,914,654
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 20)	25,250,223	-	-	25,250,223
Engagements envers le Gouvernement Haïtien	8,171,456	8,361,204	39,507	16,572,167
Engagements envers les autres institutions (note 22)	1,618,215	-	-	1,618,215
Autres passifs	<u>1,011,256</u>	<u>139,992</u>	<u>-</u>	<u>1,151,248</u>
Total des passifs financiers	36,051,150	20,366,255	89,102	56,506,507
Actif net	G 6,037,690	14,001,018	5,901,977	25,940,685

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(ii) Risque de change (suite)30 septembre 2008

En milliers de gourdes	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	9,528,401	1,340,849	10,869,250
Placements	180,000	17,161,471	293,496	17,634,967
Prêts et avances	37,204,516	-	-	37,204,516
Autres actifs	95,356	239,048	-	334,404
Total des actifs financiers	37,479,872	26,928,920	1,634,345	66,043,137
Engagement en devises (note 18)	-	9,065,917	42,153	9,108,070
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 20)	23,101,356	-	-	23,101,356
Engagements envers le Gouvernement Haïtien	5,492,297	8,803,246	36,084	14,331,627
Engagements envers les autres institutions (note 22)	620,647	-	-	620,647
Autres passifs	1,491,037	117,245	-	1,608,282
Total des passifs financiers	30,705,337	17,986,408	78,237	48,769,982
Actif net	G 6,774,535	8,942,512	1,556,108	17,273,155

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(5) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en dollars US sont composés de:

En milliers de gourdes		2009	2008
Encaisse	G	673,631	302,903
Dépôts à vue à l'étranger		6,393,421	10,560,487
Effets en transit		<u>689,870</u>	<u>5,860</u>
	G	<u>7,756,922</u>	<u>10,869,250</u>

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux de rendement moyen de 0.17% et de 2.68% en 2009 et 2008, respectivement.

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS

Les placements étrangers sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Placements disponibles à la vente (a)	G	27,317,187	16,397,519
Valeurs mobilières:			
Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)		<u>68,140</u>	<u>66,087</u>
		27,385,326	16,463,606
Placements monétaires (b):			
Citibank		<u>543,663</u>	<u>651,909</u>
	G	<u>27,928,990</u>	<u>17,115,515</u>

(a) Les placements en devises disponibles à la vente sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Valeurs mobilières:			
Coût	G	9,887	9,456
Juste valeur		68,140	66,087
Comptes en marché monétaire:			
Coût	G	379,258	697,651
Juste valeur	G	379,258	698,701

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS (SUITE)

En milliers de gourdes		2009	2008
Titres d'Agences du Gouvernement			
Fédéral Américain:			
Coût	G	23,170,213	12,223,186
Juste valeur		23,516,789	12,131,352
Obligations Municipales:			
Coût	G	41,209	-
Juste valeur		45,598	-
Obligations de sociétés:			
Coût	G	4,294,305	4,011,143
Juste valeur		3,375,542	3,567,466
Valeur totale des placements:			
Coût	G	27,894,872	16,941,436
Juste valeur		27,385,327	16,463,606
Moins-values non réalisées sur placements disponibles à la vente	G	(509,545)	(477,830)

Les taux de rendement moyen des comptes en marché monétaire sont de de 0.05% en 2009, et de 2.71% en 2008.

Les taux de rendement moyen des titres d'Agence du Gouvernement Fédéral Américain, obligations municipales et obligations de sociétés sont de 4.84% en 2009 et de 2.49% en 2008.

Les placements ont des échéances variables, entre 2010 et 2045. Toutefois, certains instruments tel que les titres adossés aux prêts hypothécaires détenus par la BRH ont une durée de vie moyenne de 5 ans.

- b) Aux 30 septembre 2009 et 2008 ces placements totalisant G 543,663,819 et G 651,909,251, respectivement étaient bloqués en garantie de transactions avec des fournisseurs sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances. Ces placements ont généré un rendement moyen de 5.5% et 2.17% en 2009 et 2008, respectivement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours de l'exercice 2009, le Fonds Monétaire International (FMI) a accordé deux allocations additionnelles de droits de tirages spéciaux à Haïti totalisant 64.8 millions de DTS. Le solde des disponibilités en DTS 69,189M DTS et 4,717M DTS en 2008 est diminué des intérêts et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI. L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflétée au poste contribution et engagements envers les organismes financiers internationaux (**note 19**), conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales. Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

	DTS	Gourdes
Solde au 30 septembre 2008	4,717	293,496
Allocation accordée au cours de l'exercice (note 19)	64,811	4,289,513
Effet de réévaluation	-	18,751
Paievements sur compte	(339)	(22,455)
Disponibilités au 30 septembre 2009	69,189	4,579,305

(8) EFFETS ESCOMPTÉS

Au 30 septembre 2008, les effets escomptés sont constitués de bons BRH de la Citibank pris en pension, qui ont été libérés en 2009. Ce placement était de cinq jours et rémunéré à un taux fixe de 17%.

(9) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2009 et 2008, et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2009		2008	
	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>
Federal Reserve Bank of New York	1,308	55,041	1,308	45,956

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts.

Les cours en vigueur aux 30 septembre 2009 et 2008 étaient de US\$ 1,318 et de US\$ 1,150 par once d'or, respectivement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(10) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G	<u>5,420,551</u>	<u>5,095,523</u>
Autres organismes internationaux:			
Banque Interaméricaine de Développement (BID)		1,672,750	1,599,864
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)		288,893	276,305
Banque Caribéenne de Développement (BCD)		99,720	-
Association Internationale de Développement (IDA)		42,397	40,549
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)		39,267	37,556
Société Internationale de Financement (IFC)		34,337	32,842
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)		<u>6,780</u>	<u>6,484</u>
		<u>2,184,144</u>	<u>1,993,600</u>
	G	<u>7,604,695</u>	<u>7,089,123</u>

(a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 81,900,000 DTS aux 30 septembre 2009 et 2008.

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

En milliers de gourdes		2009	2008
Prêts et avances –selon accord (a)	G	36,780,270	6,736,545
Effet de change – FMI (note 3 a)		1,864,027	1,425,630
Compte à recevoir (b)		403,728	403,728
Titres du Gouvernement		-	1,217,101
Déficit du Trésor Public (c)		-	10,357,850
Obligation réseau routier		-	8,875
Autres avances à l'État		<u>342</u>	<u>-</u>
	G	<u>39,048,367</u>	<u>20,149,729</u>
Reclassification des dépôts du Gouvernement (c)		<u>-</u>	<u>14,331,627</u>
	G	<u>39,048,367</u>	<u>34,481,356</u>

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

- (a) Au 30 septembre 2009, la BRH a procédé à la consolidation du crédit de l'État Haïtien incluant la balance des comptes suivants au 30 septembre 2009:

En milliers de gourdes		2009
Déficit cumulé du Trésor Public au 30 septembre 2008	G	24,381,332
Déficit exercice 2009		4,274,553
Prêts et avances consolidés au 30 septembre 2008		6,736,545
Titres du Gouvernement		1,217,101
Fond special dette extérieure		153,237
Obligations réseau routier		10,650
Compte à recevoir EDH		6,328
Titres ONA		524
	G	36,780,270

Les crédits à l'État Haïtien n'ont pas d'échéance fixe.

Le montant des intérêts mensuels à verser par le MEF s'élevait à G 70 millions en 2009 et 2008. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien est de 4.05% et 4.29% pour les exercices 2009 et 2008, respectivement.

- (b) Au 30 septembre 2007, la BRH avait enregistré une moins-value de G 403,728M représentant le prix d'acquisition des 8,074,551 actions de la Socabank acquises au prix unitaire de G 50, alors que la valeur comptable de l'action étant négative, soit (G 326) par action à cette date. Le 11 octobre 2007, l'État Haïtien à travers le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) s'est engagé à rembourser à la BRH, sur présentation, G 951,995M incluant G 403,728M représentant cette moins-value et G 548,267M représentant une garantie de la BRH à la BNC. Le montant à recevoir du MEF relatif à cette garantie, ainsi que la garantie sont considérés comme des postes Hors Bilans.
- (c) Au 30 septembre 2008, le déficit du Trésor Public était reflété net des comptes des dépôts du Trésor Public, auxquels s'ajoutaient d'autres comptes à recevoir du Trésor Public comme suit:

En milliers de gourdes		2008
Recettes Publiques	G	(26,079,558)
Fond de Financement du Trésor Public		5,778,152
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public		23,826,935
Déficit exercice 2008		3,525,529
Déficit exercices antérieurs		20,855,803
Déficit brut au 30 septembre 2008		24,381,332
Dépôts du Gouvernement Central (note 20)		(14,331,627)
Autres comptes à recevoir du Trésor Public		308,145
	G	10,357,850

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

En milliers de gourdes		2009	2008
Employés, brut	G	1,989,151	1,742,273
Provisions		<u>(124,874)</u>	<u>(89,702)</u>
		1,864,277	1,652,571
Entreprises publiques:			
Téléco (a)		711,646	766,864
EDH (b)		<u>25,933</u>	<u>25,725</u>
		737,579	792,589
	G	2,601,856	2,445,160

Aux 30 septembre 2009 et 2008, les prêts aux employés portent des intérêts de 6% l'an pour les prêts et 5% pour les avances.

La provision pour pertes de valeur sur les prêts au personnel a ainsi évolué au cours de l'exercice:

En milliers de gourdes		2009	2008
Provision au début de l'exercice	G	89,702	77,840
Dotation de l'exercice		<u>35,172</u>	<u>11,862</u>
Provision à la fin de l'exercice	G	124,874	89,702

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés:

En milliers de gourdes		2009	2008
Avances de fonds	G	347,454	461,934
Avances pour réseau télématique		206,125	218,614
Découverts en comptes courants		154,726	83,120
Intérêts à recevoir		<u>3,341</u>	<u>3,196</u>
	G	711,646	766,864

Une avance de fonds de G 270 millions consentie à la Téléco en juin 2007 porte intérêts au taux de 8 % et est remboursable sur 42 mois incluant une période de grâce de 6 mois; les intérêts seront capitalisés durant la période de grâce. De plus, une avance de fonds de US\$ 220,000 consentie à la Téléco en janvier 2006 porte intérêts au taux de 8% et est remboursable sur trois ans. Au 30 septembre 2009, les prêts et avances n'ont pas été remboursés suivant les accords, mais la Direction estime qu'il n'y a aucun risque de pertes relatif aux avances à la Téléco.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

Ces avances pour le réseau télématique ne portent pas intérêts et n'ont pas d'échéance fixe. Une avance de G 35 millions qui était reflétée aux autres comptes à recevoir aux autres actifs a été reclassifiée en 2009.

Les découverts en comptes courants portent intérêts aux taux de 10% en 2009 et 2008. Les intérêts ont été payés pour les exercices 2009 et 2008.

b) Les montants à recevoir de l'EDH sont ainsi composés:

En milliers de gourdes		2009	2008
Lettres de crédit et lettres de garanties			
en faveur de SOGENER	G	21,175	21,175
Avances		<u>4,758</u>	<u>4,550</u>
	G	25,933	25,725

En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la BRH a honoré des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER. Ces valeurs n'ont pas été remboursées à date.

(13) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

En milliers de gourdes		2009	2008
Avances à la BNC (a)	G	278,000	278,000
Prêts à une institution financière monétaires non bancaires (b)		<u>20,886</u>	<u>-</u>
	G	298,886	278,000

a) Une avance de G 275 millions octroyée à la Banque Nationale de Crédit au cours de l'exercice 2007 porte intérêts au taux de 8% et est remboursable dans un délai de trois ans à partir du 1^{er} mars 2007. Aucun versement en capital ou intérêt n'a encore été effectué.

Une avance de G 3 millions à la Banque Nationale de Crédit bénéficie d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal.

La Direction estime qu'il n'y a pas de risque relatif aux avances consentis à la BNC.

b) Cette avance de la BRH au FDI portera un intérêt de 1% l'an et sera payée au fur et à mesure du recouvrement du portefeuille en dollars du fonds.

c) En date du 30 septembre 2008, la BRH a enregistré une provision à 100% pour perte de valeur sur un prêt fait à la SHEC, qui a été radié en 2009.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(14) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/08	Acquisitions	Transferts	Solde au 30/09/09
Terrains	G	274,373	-	-	274,373
Terrains et immeubles		1,331,092	-	-	1,331,092
Matériel et mobilier de bureau		19,092	2,412	(933)	20,571
Matériel informatique		147,073	15,861	(3,387)	159,547
Équipements		137,619	10,770	(3,008)	145,381
Matériel roulant		29,143	8,954	(14,246)	23,851
Aménagements		25,412	378	(4,470)	21,320
Installations		16,833	262	(7,484)	9,611
Logiciels informatiques		199	9,002	(199)	9,002
Biens complètement amortis		429,688	-	52,163	481,851
Constructions en cours		<u>278,372</u>	<u>182,357</u>	<u>(18,436)</u>	<u>442,293</u>
	G	2,688,896	229,996	-	2,918,892

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/08	Amortissement	Transferts	Solde au 30/09/09
Immeubles	G	133,592	66,569	-	200,161
Matériel et mobilier de bureau		9,528	3,910	(933)	12,505
Matériel informatique		10,841	32,422	(3,387)	39,876
Équipements		59,299	29,680	(19,902)	69,077
Matériel roulant		18,906	5,571	(14,246)	10,231
Aménagements		12,878	4,743	(6,012)	11,609
Installations		11,047	2,158	(7,484)	5,721
Logiciels informatiques		134	5,415	(199)	5,350
Biens complètement amortis		<u>429,688</u>	-	<u>52,163</u>	<u>481,851</u>
	G	685,913	150,468	-	836,381
	G	2,002,983	79,528		2,082,511

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2006, la BRH a procédé à la réévaluation des terrains et immeubles qu'elle détenait. Il en est résulté un surplus de réévaluation net de G 769,487, comme suit:

		<u>Valeur marchande</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Surplus de réévaluation</u>
<u>En milliers de gourdes</u>				
Terrains et immeubles	G	<u>1,427,163</u>	<u>657,676</u>	<u>769,487</u>

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(15) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

En milliers de gourdes		2009	2008
Valeur au coût d'acquisition	G	13,600	13,600
Quote-part des profits net de la provision (a)		<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>1,923,380</u>	<u>1,923,380</u>

- (a) La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco jusqu'en 2000. À partir de l'exercice 2001, la direction de la BRH, sur base de son évaluation de la fiabilité des informations financières disponibles sur la Téléco, a enregistré une provision de 100% sur sa quote-part des résultats nets de la Téléco.

Le 29 avril 2010, un accord de partenariat a été signé entre la Banque de la République d'Haïti, actionnaire majoritaire de la Téléco et Viettel Incorporation, qui a offert US\$ 59 millions pour une participation de 60% au capital social de la NATCOM. Les actifs transférés de la Téléco à la NATCOM représentent 40% de ce capital. Viettel Corporation est l'attributaire de l'appel d'offres lancé en vue de moderniser la Téléco. Cet accord s'est concrétisé au sein d'une nouvelle compagnie de Télécommunications, la National Telecom S.A. (NATCOM) qui va continuer à maintenir et exploiter le réseau de télécommunications et les activités de la Téléco.

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont:

En milliers de gourdes		2009	2008
Stocks de billets neufs et pièces de monnaie	G	494,661	294,684
Effets collectés à recevoir - BNC		114,203	75,673
Autres frais payés d'avance		66,767	54,915
Avances aux fournisseurs		38,094	239,048
Intérêts à recevoir des institutions monétaires		22,279	17,254
Intérêts payés d'avance - Bons BRH		19,915	100,634
Pièces de collection		18,160	18,160
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAL) (note 23)		12,000	12,000
Autres comptes à recevoir		3,249	1,905
Autres		<u>49,401</u>	<u>54,400</u>
	G	<u>838,729</u>	<u>868,673</u>

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)

Au 30 septembre 2009, une avance de G 35M à la Téléco pour le réseau télématique et financier a été reclassifiée aux prêts et avances à la Téléco (**note 12**). Les soldes comparatifs de 2008 ont été reclassifiés.

(17) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont:

En milliers de gourdes	2009	2008
Billets et monnaie émis	G 19,224,190	16,224,190
Moins: Billets et monnaie hors circulation	(2,628,341)	(786,832)
Encaisse	(1,049,365)	(524,210)
Effet en transit sur les banques locales	(175,968)	(225,495)
	G 15,370,516	14,687,653

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caveau à ces dates. Au cours de l'exercice 2009 et 2008, G 3 milliards et G 1 milliard ont été émis par la BRH.

(18) ENGAGEMENTS EN DEVISES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Banques créatrices de monnaie (a)	G 11,166,583	8,830,272
Dépôts des entreprises publiques	611,196	163,846
Institutions financières non bancaires	7,351	9,187
Autres	129,524	104,765
	G 11,914,654	9,108,070

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentent surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 9,705,597	5,091,416
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,672,750	1,599,864
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	288,893	276,305
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	99,720	-
Association Internationale de Développement (IDA)	42,397	40,549
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	39,267	37,556
Société Internationale de Financement (IFC)	34,337	32,842
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	6,780	6,484
	<u>2,184,144</u>	<u>1,993,600</u>
Prêt – FMI au Gouvernement de la République d'Haïti (b)	7,085,104	4,185,919
Dépôts des organismes internationaux	763,364	702,212
Emprunt - BID 990/SF - HA (a)	-	24,361
	G 19,738,209	11,997,508

(a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH. Ce poste inclut l'engagement de l'État Haïtien envers le FMI en contrepartie des droits de Tirage Spéciaux (note 7).

Les constestations et engagements envers le FMI sont comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Allocation DTS (note 7)	G 4,289,513	-
Effets à payer sur la participation de la République d'Haïti au FMI	3,014,165	2,833,429
Dépôts	2,401,919	2,294,381
	G 9,705,597	5,127,810

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX (SUITE)

b) Des facilités de crédit (PRGF) ont été accordées au Gouvernement de la République d'Haïti à travers la BRH. Ils portent intérêts au taux de 0.5% et sont remboursables sur une période de 10 ans avec une période de grâce de 5 ans sur le remboursement du principal.

(c) Le 20 janvier 1997, la BRH a signé un contrat de prêt no. 990/SF - HA avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Dans le cadre de ce contrat, la BID finançait à concurrence de US\$ 2,495,000 l'exécution du Programme de Renforcement Institutionnel de la BRH évalué à la contre-valeur de US\$ 2,745,000 par la BID.

Au cours de l'exercice 2009, le solde décaissé de ce prêt a été annulé par la BID. La balance du prêt a été enregistrée au poste autres produits à l'état des résultats en 2009 (note 24).

(20) DEPOTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL

Les dépôts du gouvernement central représentent des comptes courants du Gouvernement qui sont répartis comme suit :

En milliers de gourdes		2009	2008
Devises	G	8,400,711	8,839,330
Monnaie locale		<u>8,171,456</u>	<u>5,492,297</u>
	G	16,572,167	14,331,627

Ces dépôts ne portent pas d'intérêt.

(21) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Banques créatrices de monnaie (a)	G	15,533,193	13,478,645
Bons BRH (b)		9,693,000	9,601,000
Institutions financières non bancaires		<u>24,030</u>	<u>21,711</u>
	G	25,250,223	23,101,356

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont surtout des réserves statutaires en monnaie locale requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(21) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES (SUITE)

(b) La répartition par tranche d'échéance des bons BRH sont comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Échéance de 7 jours	G	970,000	145,000
Échéance de 28 jours		5,538,000	4,000
Échéance de 91 jours		3,185,000	9,204,000
Échéance de 182 jours		-	248,000
	G	9,693,000	9,601,000

La rémunération moyenne est de 3.09% et 6.37% pour les exercices 2009 et 2008, respectivement.

(22) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

En milliers de gourdes		2009	2008
Dépôts des entreprises publiques	G	1,331,001	331,122
Dépôts des collectivités locales		221,406	208,198
Chèques certifiés émis en monnaie locale		53,531	63,542
Divers		12,277	17,785
	G	1,618,215	620,647

(23) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Engagements fonds de garantie – lettres de crédit	G	543,664	1,112,177
Fonds immobilisés		160,659	88,815
Obligations envers les employés (a)		102,108	98,485
Dépôts de garantie - lettres de crédit		105,573	100,973
Chèques de direction et certifiés - BRH		101,364	79,713
Dépôts-employés et autres comptes du personnel		65,916	49,672
Fournisseurs à payer		17,904	23,505
Contrepartie - dépôt à terme (BNDAL) (note 16)		12,000	12,000
Fonds détenus pour tiers (b)		8,051	4,448
Dépôts de cautionnement		7,016	6,352
Autres comptes à payer		26,993	32,142
	G	1,151,248	1,608,282

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(23) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF (SUITE)

a) Obligations envers les employés

Aux 30 septembre les obligations envers les employés sont comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Provision pour boni	G	51,521	46,985
Primes de séparation		22,000	35,527
Autres charges sociales		<u>28,587</u>	<u>15,973</u>
	G	102,108	98,485

b) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République D'Haïti, la BRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAI). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAI. De même, la BRH effectue certains débours pour compte de la BNDAI dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la Banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAI.

Aux 30 septembre 2009 et 2008, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAI sont comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Autres éléments d'actif:			
Dépôt à terme détenu pour BNDAI	G	12,000	12,000
Autres éléments du passif:			
Contrepartie - dépôt à terme BNDAI		(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAI, net		<u>8,051</u>	<u>4,448</u>
	G	8,051	4,448

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(24) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

En 2009, la BRH a renversé à ce poste la balance du prêt 990-SF/HA s'élevant à G 2,077M suite à l'élimination de la dette de la Banque envers la Banque Interaméricaine de Développement (BID) (note 19).

(25) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Le nombre d'employés aux 30 septembre 2009 et 2008 était respectivement de 747 et de 750. Les rémunérations et charges sociales du personnel sont comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Salaires et autres compensations	G	656,668	557,274
Bénéfices sociaux		249,803	180,212
Contributions - Fonds de Retraite (a)		43,909	34,056
Formation		41,068	33,531
Contributions – primes de séparation		22,000	27,513
Autres		17,033	41,618
	G	1,030,481	874,204

a) Contributions – Fonds de Retraite

Les contributions au fonds de retraite sont déposées dans un compte à la BNC.

(26) FONDS DE RETRAITE

La Banque de la République d'Haïti participe conjointement avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de retraite contributif à prestations déterminées de type de salaires de fin de carrière dont bénéficient ses salariés. La participation de la Banque s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire mensuel brut et s'élève à G 43,909M et G 34,056M respectivement pour les exercices 2009 et 2008. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fonds de régime de retraite.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(26) FONDS DE RETRAITE (SUITE)

En sus de la dépense annuelle versée au fonds de retraite, la BRH a encouru des charges totalisant G 22,000M en 2009 et G 27,513M en 2008 à titre de primes de séparation payées à des employés qui ont terminé leur emploi conformément aux politiques de la Banque. Ces primes sont enregistrées lorsque l'obligation est connue, au départ des employés.

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES

Les transactions apparentées de la BRH sont essentiellement constituées des prêts hypothécaires et avances faites aux membres du Conseil d'Administration. Au 30 septembre 2009 et 2008, les soldes des transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont comme suit:

En milliers de gourdes		2009	2008
Prêts hypothécaires	G	28,032	18,646
Avances sur salaires		<u>3,625</u>	<u>4,502</u>
	G	31,657	23,148

(28) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

- a) Au 30 septembre 2009 et 2008, les lettres de garantie et de crédit émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 1,567,345M et G 1,164,467M, respectivement. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers des sociétés.
- b) En vertu d'un Protocole d'Accord datant du 5 décembre 2006 entre la BRH et la BNC, dans le cadre du rachat des actifs et passifs de Socabank par la BNC, la BRH s'est engagée à supporter 50% des fonds propres négatifs de Socabank au 30 septembre 2006 s'élevant à G 1.3 milliard. Après un apport en capital de G 225 millions par la BRH au 14 novembre 2006, ces fonds propres ont été ajustés à G 1.1 milliard. Cette garantie est constituée sous la forme d'une lettre de garantie pour un montant de G 548 millions couvrant une portion du portefeuille contaminé de la Socabank.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(28) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Le 11 octobre 2007, l'État Haïtien à travers Le Ministère de l'Économie et des Finances a signé en faveur de la BRH un billet à ordre de G 951,955M par lequel elle entend rembourser à la BRH, à présentation, les valeurs avancées pour compte de l'État Haïtien relatif à la Socabank incluant G 548,267M, représentant la garantie de la BRH envers la BNC ainsi que la moins-value sur le placement enregistrée en 2006. Cette garantie de la BRH envers la BNC n'est pas comptabilisée.

- c) Au 30 septembre 2009, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jours, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(29) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

En milliers de gourdes	2009	2008
Prêts BID à l'État Haïtien garantis par la BRH	G 1,870,097	6,085,067

En 2009, la BID a accordé un allègement de la dette à Haïti ce qui a résulté en une diminution importante des prêts BID garantis par la BRH.

(30) ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En date du 12 janvier 2010, un séisme de forte intensité a frappé Haïti, principalement la zone de Port-au-Prince, occasionnant des dommages considérables à une multitude d'entreprises en Haïti. Pour sa part, la BRH a subi des pertes en ressources humaines et des dommages importants sur certains immeubles et équipements. La Direction de la Banque s'est mobilisée pour gérer les priorités et a mis en place un ensemble de moyens pour reprendre les opérations.

La Direction procède présentement à l'inventaire des dommages et procédera dans les délais requis à l'évaluation globale des pertes et à la préparation et soumission des réclamations d'assurance.

À la date d'émission de ces états financiers, une évaluation complète des conséquences financières de ce séisme n'est pas disponible; elles seront comptabilisées en 2010, une fois qu'elles auront été déterminées.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans – PROFORMAS
30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2009	2008
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	5	G 7,756,922	10,869,250
PLACEMENTS			
Placements étrangers	6	27,928,990	17,115,515
Disponibilité en DTS	7	4,579,305	293,496
Effets escomptés	8	-	180,000
Avoirs en or	9	55,041	45,956
		32,563,336	17,634,967
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES			
FINANCIERS INTERNATIONAUX	10	7,604,695	7,089,123
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	11	39,467,169	34,869,136
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	12	2,601,856	2,445,160
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	13	298,886	278,000
		42,367,911	37,592,296
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	14	2,918,892	2,688,896
Moins amortissement cumulé		(836,381)	(685,913)
		2,082,511	2,002,983
AUTRES			
Placement à la Téléco	15	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	16	838,729	868,673
		2,762,109	2,792,053
		G 95,137,484	77,980,672

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans - PROFORMAS (suite)
30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2009	2008
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	17 G	15,370,516	14,687,653
ENGAGEMENTS EN DEVISES	18	11,914,654	9,108,070
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	19	19,738,209	11,997,508
ENGAGEMENTS ENVERS LE GOUVERNEMENT HAÏTIEN	20	16,572,167	14,331,627
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	21	25,669,025	23,489,136
Engagements envers les autres institutions	22	1,618,215	620,647
Autres éléments du passif	23	1,151,248	1,608,282
		28,438,488	25,718,065
Total du passif		92,034,034	75,842,923
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve spéciale		2,719,055	1,721,639
Réserve de réévaluation – terrains et immeubles		769,487	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
Moins - values non réalisées sur placements disponibles à la vente	6	(509,545)	(477,830)
		3,103,450	2,137,749
	G	95,137,484	77,980,672

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats – PROFORMAS
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2009	2008
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	1,071,662	841,660
Produits des opérations avec l'étranger:			
Intérêts		1,207,518	1,066,035
Gain sur ventes de placements disponibles à la vente		15,240	17,957
Gain de change, net		659,066	970,034
Produits des opérations de crédit		152,061	148,392
Autres produits	24	<u>278,720</u>	<u>124,645</u>
		3,384,267	3,168,723
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		605,438	593,831
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		257,853	140,544
Provision pour pertes de valeur sur prêts		<u>35,172</u>	<u>95,244</u>
		898,463	829,619
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		2,485,804	2,339,104
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales	25	1,030,481	874,204
Dépenses administratives		248,143	223,094
Dotation aux amortissements	14	150,468	131,235
Dépenses relatives à la gestion des actifs		42,917	32,921
Dons		11,162	8,741
Autres dépenses	14	<u>5,217</u>	<u>4,098</u>
		1,488,388	1,274,293
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	997,416	1,064,811

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus - PROFORMAS
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

		2009	2008
Revenu net de l'exercice	G	997,416	1,064,811
Autres éléments des résultats étendus:			
Transfert de l'allocation DTS aux passifs		-	-
Moins-values non réalisées sur placements		(31,715)	(499,884)
Total		(31,715)	(449,884)
Résultat étendus de l'exercice	G	965,701	564,927

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'Évolution du Capital et des Comptes de Réserves - PROFORMAS
Exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	G	Capital	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation- terrains et immeubles	Réserve légale	Moins- values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2007	G	50,000	580,352	769,487	74,453	22,054	1,496,346
Résultats étendus de l'exercice:							
Revenu net de l'exercice	-		1,064,811	-	-	-	1,064,811
Autres éléments de résultats étendus :							
Moins-value non réalisée sur placement	-		-	-	-	(499,884)	(499,884)
Variation des comptes de réserves:							
Effet de change du DTI	-		76,476	-	-	-	76,476
Solde au 30 septembre 2008	G	50,000	1,721,639	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749
Résultats étendus de l'exercice:							
Revenu net de l'exercice	-		997,416	-	-	-	997,416
Autres éléments de résultats étendus :							
Moins-value non réalisée sur placement	-		-	-	-	(31,715)	(31,715)
Solde au 30 septembre 2009	G	50,000	2,719,055	769,487	74,453	(509,545)	3,103,450

Voir les notes aux états financiers